



Carte scolaire : deux fermetures annulées

59 classes seront supprimées à la rentrée 2023 dans le Calvados, dans les écoles publiques du 1^{er} degré (de la maternelle au CM2), pendant que 31 autres ouvriront.

59 fermetures, 27 ouvertures

Lundi dernier, 3 avril, le Comité départemental de l'Éducation nationale (CDEN) s'est réuni sous la présidence du préfet du Calvados, Thierry Mosimann, afin de valider la carte scolaire pour la rentrée 2023 dans le 1^{er} degré (1).

Lors d'une précédente réunion, le CSA-SD (Comité social d'administration spécial départemental) en avait déterminé les contours, à la lumière des effectifs recensés par les écoles et des prévisions démographiques effectuées par les communes. Entre ces deux réunions, la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Armelle Fellahi, a accordé cinq audiences à des représentants d'écoles en désaccord avec des projets de fermetures. Après ces entrevues, deux décisions ont été annulées, à Moyaux et au RPI Anguerny-Colomby-Anisy-Basly. Il y aura donc, sauf réajustements de dernière minute, 27 ouvertures de classes en septembre 2023 pour 59 fermetures. En septembre 2022, 30 classes avaient été ouvertes et 57 fermées. Le département en dénombrait 2 277 dans ses 333 écoles publiques.

21 postes rendus au ministère

La courbe de la baisse démographique scolaire continue sa lente dégringolade dans le département. « **Nous perdrons environ 960 élèves l'année prochaine dans le 1^{er} degré**, confirme Armelle Fellahi. **Cela nous contraint à rendre 21 postes au ministère** ».

Malgré cette perte, « **nous parviendrons à conserver un nombre moyen d'élèves par classe de 21,8 et un taux d'encadrement de 6,11** (nombre de professeurs pour 100 élèves). **Ce qui est supérieur à la moyenne nationale, annoncée à 5,93** ».

Des dispositifs consolidés

« **Malgré ces suppressions de postes, les classes de CP et CE1 dédoublées dans les zones d'éducation prioritaires vont passer de 111 à 115, dénombre la Dasen. Et nous mettrons des moyens supplémentaires pour les alléger dans les quartiers prioritaires et les zones rurales les moins favorisées.** » Dans les RPI (Regroupements pédagogiques intercommunaux), les directeurs verront leur temps de décharge augmenté.

Créations de postes

Huit postes vont renforcer la brigade de remplacement, tandis qu'un poste et demi est ajouté aux effectifs des référents ASH (scolarisation des élèves en situation de handicap).

Enfin, un second délégué pédagogique en langues vivantes va rejoindre la direction départementale.

Les collèges

Avec 132 élèves en moins prévus à la rentrée prochaine, « **58 classes vont fermer et 31 vont ouvrir dans les 58 collèges publics du département** », annonce la directrice académique. Ce qui engendre une suppression de 10 postes pour le Calvados. « **Mais cette année encore, nous créons de nouveaux dispositifs Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) : à Mézidon-Vallée-d'Auge, Douvres-la-Délivrande, Saint-Martin-de-Fontenay et dans un collège de l'agglomération caennaise à définir** ».

(1) Le 1^{er} degré se compose des élèves de l'école pré-élémentaire (2-6 ans), de l'école élémentaire (6-11 ans) ainsi que des élèves relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).

Jean-Philippe GAUTIER.

